

## PLAN DE LOCALISATION



Déchèterie de Choudeyrague  
RD 114  
30190 GARRIGUES SAINTE EULALIE

**ACCES A LA PLATEFORME INTERDIT AUX ENFANTS NON ACCOMPAGNES**



# DÉCHÈTERIE DE CHOUDEYRAGUE

 06.09.58.65.75

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et vendredi : de 14h à 17h

Mercredi et samedi : de 09h à 12h et de 14h à 17h

*FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS*

ADRESSE :

RD 114

30190 GARRIGUES SAINTE EULALIE

## Conditions d'accès

-La déchèterie est réservée gratuitement aux dépôts des particuliers résidant sur les communes d'Aigaliers, Aubussargues, Baron, Collorgues, Foissac, Garrigues Ste Eulalie, Moussac, St Chaptet et st Dézéry. Ces dépôts sont limités à 1m<sup>3</sup> par semaine.

-Les artisans et commerçants individuels sont acceptés sous conditions.

-Une carte d'accès, disponible en Mairie, vous sera délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile et exigée pour tout dépôt à la déchèterie.

-L'accès est interdit aux véhicules de poids total en charge > 3.5 tonnes

-La récupération sauvage sur la déchèterie des objets déposés est strictement interdite

Les particuliers peuvent gratuitement y déposer en les triant :

-des déchets encombrants

-des déchets verts (tontes de pelouse, élagage, feuilles mortes...)

-des déchets recyclables (emballages ménagers)

-certains déchets ménagers spéciaux

Le gardien guide les particuliers et les aide si besoin.

Les différents matériaux acceptés sont symbolisés par des pictogrammes à proximité des bennes ou conteneurs pour faciliter le tri aux usagers.



Certains matériaux peuvent être refusés, parmi eux, généralement, les médicaments, déchets médicaux et de soins, produits phytosanitaires, certains déchets toxiques, déchets industriels, les cadavres d'animaux et ordures ménagères...

**Un moyen efficace pour lutter contre les dépôts sauvages**

## À la déchèterie

Le tri est effectué pour orienter les matériaux vers les différentes filières de valorisation ou d'élimination (d'où l'importance de la qualité du tri par les particuliers)

### Recyclage

- Avec le verre, les verriers refont de bouteilles
- Avec les journaux et les magazines, les papetiers fabriquent carton et papier
- Les métallurgistes refondent les métaux pour faire de nouvelles pièces
- Les déchets verts sont transformés en compost, utilisable dans les semis, les cultures, les jardins...
- Les gravats non souillés sont stockés en centre d'inertes ou réutilisés dans les travaux routiers
- Les huiles de moteurs sont régénérées ou valorisées (énergie notamment)

**Valorisation énergétique** des déchets incinérables, non recyclables et non compostables

**Stockage contrôlé** des autres déchets



Soumise à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, arrêté du 4 avril 1997), elle est liée à une déclaration en préfecture.